



COMMUNITIES FOR CLIMATE

C4C – COMMUNITIES FOR CLIMATE

Appel à des projets collectifs citoyens locaux pour lutter contre le changement climatique

DATE LIMITE : 21 AVRIL 2024, 23:59 CEST

Contexte

Face aux multiples crises et conflits qui ont affecté notre vie quotidienne ces derniers mois et ces dernières années, nous - les citoyens - appelons à de nouvelles façons de travailler ensemble qui nous permettront de jouer un rôle actif dans la transformation de notre société, pour la terre/la nature, les personnes, ce qui nous tient à cœur et pour les jeunes générations.

Face à l'impact rapide et croissant du changement climatique, la nécessité d'agir et la mobilisation des citoyens sont plus importantes que jamais - c'est là que les mouvements collectifs ont un rôle essentiel à jouer. Parce que les collectifs réagissent, innovent et s'adaptent plus rapidement ; parce que les collectifs procurent un sentiment d'appartenance qui aide à surmonter les sentiments d'anxiété et d'impuissance, et à construire un sens de l'identité inclusif dans nos démocraties en mutation.

C'est pourquoi la Commission européenne lance l'action pilote "Communities for Climate" (C4C), qui soutiendra 50 projets menés par des communautés dans onze pays de l'UE ⁽¹⁾, en les accompagnant dans la réalisation d'idées nouvelles et innovantes pour l'engagement des citoyens dans la lutte contre le changement climatique et le développement durable. Ces projets phares serviront de modèle reproductible pour d'autres communautés locales désireuses de s'engager dans des projets climatiques à travers l'UE. Cette action couvre les quatre domaines suivants : les énergies renouvelables, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire et économe en ressources, et la biodiversité.

Les questions climatiques ne connaissant pas de frontières, une attention particulière sera accordée aux communautés vivant dans les régions frontalières et désireuses de s'engager dans un projet transfrontalier, confrontées à une plus grande complexité administrative et juridique.

Participez-vous activement à la résolution des problèmes climatiques au sein de votre communauté ou êtes-vous impliqué dans une initiative liée au climat telle que les European Climate Pact Ambassadors? Faites-vous partie d'un groupe dédié à la réduction des émissions de GES, à la protection de la nature, à un mode de vie durable et à l'amélioration de la résilience dans votre

¹ Les onze pays couverts par C4C sont : Allemagne, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie et Suède.

quartier ? Que vous vous intéressiez à la pollution, à la biodiversité ou à la promotion de la résilience climatique en milieu urbain ou rural, vous pouvez faire passer vos efforts à la vitesse supérieure grâce à l'initiative "Communities for Climate" (C4C).

Qu'est-ce que C4C vous apporte ?

Nous fournirons aux 50 projets sélectionnés un ensemble personnalisé de soutien sur le terrain, tel que

- Environ 20 journées d'expertise² combinant conseils thématiques et facilitation et préparation du développement mené par la communauté (par exemple, mentorat et coaching sur le changement climatique/l'action climatique, conseils techniques, conseils financiers et sources potentielles de financement) par une équipe d'experts dévoués et professionnels, dans la langue nationale ;
- Une somme forfaitaire de 1000 € pour une visite d'étude personnalisée dans un projet similaire, des échanges d'apprentissage et des bonnes pratiques pouvant être transférées à vos propres projets ;
- la mise en réseau et la connexion avec d'autres initiatives
- Visibilité de votre projet aux niveaux européen, national et local, en vue d'une extension ou d'une reproduction.

Une équipe d'experts dévoués et professionnels qui encadreront votre projet

Les experts soutiendront votre projet par des visites sur place et des échanges virtuels réguliers avec votre équipe de projet. C4C propose le soutien de deux types d'experts : les experts nationaux et les experts thématiques. Les **experts nationaux** sont des experts du changement climatique et des communautés, qui sont chargés de fournir un soutien sur place et en ligne pour vous aider à développer l'idée de projet de votre collectif local en un exemple de phare inspirant sur la façon dont l'action climatique menée par la communauté peut continuer à évoluer dans l'avenir.

Experts thématiques³ sont des experts du changement climatique couvrant les quatre domaines prioritaires qui vous aideront à rendre votre projet plus impactant en vous fournissant des conseils techniques pour vous soutenir dans le développement et la mise en œuvre de votre idée de projet dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la biodiversité et de l'offre d'économie circulaire.

Les experts vous aideront également à mettre en relation vos communautés locales avec d'autres réseaux et acteurs concernés.

² Une moyenne de 20 jours d'expertise sera allouée à chacun des 50 projets, pour un soutien sur le terrain et à distance. L'expertise couvrira principalement le développement communautaire et jusqu'à 4 jours de soutien thématique, sur une période de 6 à 10 mois. Les experts organiseront et participeront également à la visite d'étude.

³ Les experts ont été sélectionnés parmi des centres d'expertise publics, privés et universitaires reconnus, tels que l'université de Vaasa, MetaMeta, Zero Waste Europe, CEEWeb for biodiversity, Trinity College, Horizon Nua Foundation, Stockholm Environment Institute, Erasmus University, Möbius Business Design, pour n'en citer que quelques-uns.

Un montant forfaitaire de 1000 euros par projet pour participer à des visites d'étude dans des sites de démonstration pour l'apprentissage en équipe.

Des sites de démonstration remarquables et inspirants ont été présélectionnés. L'apprentissage par les pairs est l'objectif de ces visites d'étude personnalisées au cours desquelles vous aurez l'occasion d'apprendre les bonnes pratiques que vous souhaitez peut-être transférer à votre propre projet ou reproduire pour de futures idées de projet.

La somme forfaitaire de 1 000 euros contribuera aux frais de déplacement pour les visites d'étude.

Mise en réseau et connexion avec d'autres initiatives

Grâce à C4C, vous pourrez vous connecter à des réseaux européens et nationaux d'initiatives communautaires durables, de coopératives énergétiques, de groupes d'action locale ou d'EU Climate Pact Ambassadors. Les experts vous aideront à établir des liens avec les parties prenantes pertinentes pour votre région, afin de tisser des réseaux et d'échanger des connaissances.

Visibilité accrue aux niveaux européen, national et local

Votre projet bénéficiera d'une visibilité accrue pour votre action climatique et votre plaidoyer à travers les différents canaux de communication du C4C. Par exemple, les 50 projets sélectionnés seront promus par les canaux de la Commission européenne, mettant en valeur vos résultats qui inspireront d'autres communautés à travers l'Europe.

Qui peut bénéficier de l'initiative C4C ?

Les candidats doivent être des **entités juridiques** situées dans l'un des onze pays mentionnés ci-dessus, qui présentent une idée de projet spécifique dans l'un des domaines thématiques énumérés ci-dessous, qui sera une initiative menée par la communauté locale en vue d'atteindre les objectifs de l'appel et qui démontrera une **nature citoyenne**.

L'appel invite les communautés locales organisées à se porter candidates, mais encourage également fortement la participation de communautés transfrontalières émergentes, qui mettent en œuvre et expérimentent des approches conjointes.

Types d'organisations

L'initiative C4C se concentre sur les communautés locales engagées dans la lutte contre le changement climatique, qui peuvent être représentées par les types suivants d'organisations **locales** dotées d'une **entité juridique** :

- Organisations de la société civile (OSC) et/ou organisations non gouvernementales (ONG)
- Autorités locales, agences de développement local et institutions financières locales
- Partenariats public-privé-communauté, tels que les groupes d'action locale (GAL)

- Organisations à l'origine des European Climate Pact Ambassadors
- Communautés énergétiques, smart villages, éco-villages, etc.
- Organisations représentant des communautés autochtones, des migrants ou des minorités
- Réseaux locaux de collaboration et organisations intermédiaires axés sur l'innovation sociale et l'économie sociale

Domaines thématiques

L'initiative "Communities for Climate" soutiendra des projets liés à un (ou plusieurs) des quatre domaines thématiques suivants :

a. Énergies renouvelables

Énergie solaire, énergie éolienne, énergie issue de la biomasse, initiatives de production d'électricité à petite échelle, autoconsommation d'énergies renouvelables, communautés énergétiques, etc.

b. Accès à l'eau et gestion durable de l'eau

Réutilisation de l'eau, prévention des inondations pluviales, utilisation d'eau non potable, accès à l'eau potable pour les groupes vulnérables et marginalisés, préservation et rétention des eaux naturelles, etc.

c. Économie circulaire et économe en ressources

Production et consommation durables, recyclage et traitement des déchets à petite échelle, digestion et compostage des biodéchets, renforcement des capacités, élaboration d'une stratégie locale d'économie circulaire, etc.

d. Protection/préservation de la nature et de la biodiversité

Agriculture et sylviculture régénératrices, écologisation des villes, protection et amélioration de la biodiversité, services fondés sur la nature, services écosystémiques (purification de l'eau, loisirs, espaces naturels, amélioration de la qualité de l'air, etc.)

Chronologie

Le tableau suivant indique les dates et le calendrier de cet appel.

Publication de l'appel à projets C4C	21 février - 21 avril 2024
Webinaire d'information pour lancer l'appel à initiatives communautaires locales	29 février 2024
Des ateliers d'information virtuels seront organisés pour discuter des idées de projet des candidats et bénéficier des conseils/retours	mars 2024

d'expérience des experts nationaux. Ces ateliers se tiendront dans la langue nationale.	
Date limite de dépôt des candidatures	21 avril 2024 - 23:59 CEST
Évaluation des demandes	21 avril - 15 mai 2024
Notification de la sélection/non-sélection communiquée aux candidats	17 mai - 24 mai 2024
Début de la mise en œuvre de 50 projets communautaires locaux et du soutien d'experts	1-10 juin 2024
La durée de mise en œuvre du projet devrait se situer entre	Juin 2024 - Mars 2025

Formulaire de demande et autres informations détaillées

Si vous souhaitez rejoindre les Communities for Climate, veuillez remplir le [FORMULAIRE DE DEMANDE](#).

Le texte de l'appel est complété par une [SECTION DE QUESTIONS-RÉPONSES](#), que les candidats sont invités à consulter.

Une [liste de contrôle](#) est disponible pour vous aider à évaluer votre éligibilité à cet appel.

La documentation relative à l'appel sera disponible et publiée sur le [site web](#).

De plus amples informations sur la procédure de sélection de cet appel sont disponibles dans l'annexe ci-dessous.

Si vous avez une question spécifique qui n'est pas abordée dans ce texte, vous pouvez envoyer un courriel à c4c@aeidl.eu.

Suivez-nous sur les médias sociaux :



ANNEXE : PROCÉDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation et la sélection des 50 communautés locales seront effectuées conformément aux principes généraux d'équité, de transparence et de responsabilité. La sélection se fera en deux étapes : une vérification de l'éligibilité et une évaluation technique.

Contrôle d'éligibilité

En tant que candidat, vous devez remplir les cinq (5) critères d'éligibilité :

1. Entité légale

La structure d'accueil de votre projet doit être une entité juridique, telle qu'une OSC, une ONG, une institution publique (telle qu'une autorité locale), un partenariat public-privé-collectif citoyen (tel qu'un groupe d'action locale), ou d'autres entités locales (telles que des associations, des entreprises, des institutions financières, une coopérative locale, une initiative d'économie sociale ou de développement rural, un village intelligent ou un éco-village, etc.)

2. L'action climatique en point de mire

Votre projet doit être principalement axée sur l'action climatique et couvrir au moins l'une des quatre catégories thématiques de l'appel (énergies renouvelables, accès à l'eau et gestion durable de l'eau, économie circulaire et économe en ressources, et nature et biodiversité).

3. Inclut une idée de projet réaliste qui peut être mise en œuvre entre juin 2024 et mars 2025.

Votre candidature doit consister en une idée de projet ancrée dans la communauté locale. La description du projet doit être spécifique à cet appel.

4. A l'initiative des citoyens/résidents

Vous devez avoir identifié des mécanismes d'engagement des citoyens/résidents, couvrant la conception et la mise en œuvre du projet.

5. Cible géographique (onze pays)

Votre idée de projet doit avoir une portée géographique locale, dans l'un des 11 pays sélectionnés. Il s'agit de la Croatie (HR), de l'Estonie (EE), de la Finlande (FI), de la France (FR), de l'Allemagne (DE), de la Hongrie (HU), de l'Italie (IT), de la Pologne (PL), de la Roumanie (RO), de l'Espagne (ES) et de la Suède (SE). Les idées de projets transfrontaliers sont également les bienvenues - et feront l'objet d'une attention particulière - si l'entité candidate est située dans l'un des 11 pays sélectionnés.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité [ICI](#)

Critères de sélection

Si elle est éligible, votre proposition de projet sera alors évaluée par deux experts, sur la base des six (6) critères de sélection suivants :

1. Qualité et orientation thématiques

Votre idée de projet doit être principalement axée sur l'action climatique et couvrir au moins l'une des quatre catégories thématiques (énergies renouvelables, accès à l'eau et gestion durable de l'eau, économie circulaire et économe en ressources, et nature et biodiversité). Ce critère mesure la qualité de la compréhension thématique, de l'approche et des solutions proposées, ainsi que la crédibilité thématique générale de votre projet.

2. Caractère innovant au niveau local

L'innovation peut être évaluée en termes de valeur ajoutée au niveau local. L'innovation locale peut être classée comme technique, thématique (par exemple, une initiative communautaire existante sur le climat qui explore une nouvelle approche ou une nouvelle technologie) ou sociale (par exemple, une communauté existante qui cherche à renforcer l'inclusion des groupes marginalisés). Votre idée de projet est-elle innovante, c'est-à-dire qu'elle apporte des éléments, des idées, des modèles, des technologies, des processus, des méthodes, une organisation ou un partenariat nouveaux, susceptibles de conférer une valeur ajoutée différenciée au niveau local ?

3. Besoin bien formulé et impact potentiel

Votre proposition de projet explique-t-elle pourquoi l'initiative communautaire a besoin d'une assistance technique externe, dans quel délai et quel(s) type(s) d'assistance vous demandez pour répondre au(x) besoin(s) identifié(s) ? Quel serait l'impact du projet proposé ?

4. Diversité et capacité de mobilisation

Vous devrez montrer comment vous proposez de mobiliser et d'impliquer les citoyens/résidents, ainsi que d'autres groupes de parties prenantes locales, dans la conception et la mise en œuvre de votre projet. Veuillez décrire le(s) groupe(s) de parties prenantes ciblé(s) et identifier leur rôle dans votre demande de projet, y compris la mesure dans laquelle ils ont été consultés.

5. Sortie et durabilité des projets (et possibilité de financement supplémentaire)

Votre communauté locale impliquée dans le projet a-t-elle une vision à plus long terme de la durabilité du projet au-delà de la période d'appui, et dans quelle mesure les services techniques et d'appui fournis par C4C contribueront-ils à cet objectif ? Votre projet pourrait-il se poursuivre après la fin des dix mois de l'initiative C4C ? Est-ce que vous ou l'organisation hôte du projet êtes en mesure de mobiliser des ressources financières pour développer ou reproduire le projet ?

6. Capacité de mise en œuvre

L'organisation hôte de votre projet possède-t-elle une expérience suffisante et des antécédents avérés dans la mise en œuvre d'initiatives de projets menés par la communauté ? A-t-elle un engagement fort et des capacités/ressources humaines suffisantes ?



Veillez noter que la sélection s'efforcera de parvenir à une répartition géographique équilibrée entre les demandes de projet sélectionnées dans les 11 pays participants, mais aussi au sein de ces pays, avec une répartition proportionnelle entre les régions, entre les zones urbaines et rurales, et en incluant également les zones transfrontalières.

Une répartition équilibrée entre les quatre domaines thématiques devra également être réalisée.